Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N14_111225-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 11 décembre 2025

L'an 2025, le jeudi 11 décembre à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 5 décembre, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, Françoise GUILLERM, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Christiane LE MOUEE, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Raymond SIOU, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, Bruno LAVAREC, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Anne TROALEN,*

Pouvoirs *: Bruno LAVAREC à Didier LE GOUIC, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC, Alain PERRON à Marie-José CARLAC*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*32*
Votants :	*38*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Jean-Charles LOHE

N°14 / 11.12.25

Solidarités – Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles - Demande de participation au projet d'intervention sur le Pays COB

Les CIDFF de la Région Bretagne favorisent l'accès des femmes et des familles à leurs droits par des services d'information gratuits et confidentiels.

Les 6 principaux domaines d'intervention des CIDFF de Bretagne sont :

- la vie familiale et le soutien à la parentalité
- l'accès au droit
- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- l'emploi et la création d'activité
- l'éducation et citoyenneté
- la santé

Les CIDFF, portent leur dimension d'utilité sociale en maillant le territoire de Bretagne grâce à 90 permanences implantées en milieu rural, urbain et en zones sensibles.

Le pays COB, composé de 5 communautés de communes réparties sur trois départements, n'est aujourd'hui pas couvert par des permanences des CIDFF et constitue une zone blanche sur

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N14_111225-DE

laquelle il est nécessaire de travailler. La dimension interdépartementale est indispensable à prendre en compte pour saisir les enjeux et les réalités du territoire COB dans le but d'impulser une réponse adaptée.

C'est pourquoi la FR-CIDFF en lien avec les CIDFF concernés s'est engagée dans une démarche de co-construction avec les acteurs locaux d'un diagnostic et d'un plan d'actions correspondant à ces enjeux dans l'objectif de rendre accessible les services des CIDFF dans les différents EPCI du Pays COB.

Roi Morvan Communauté a conventionné avec le CIDFF pour l'année 2025. Ainsi le CIDFF propose depuis le printemps des permanences à Gourin, Guémené-sur-Scorff et Le Faouët. La permanence de Gourin accueille une psychologue en plus de la juriste. Ces permanences pluridisciplinaires ont pour vocation d'accompagner les personnes victimes de violences sur l'ensemble du COB.

La convention vise également à écouter, accueillir et informer les personnes victimes de violences et à former les professionnels et acteurs du Pays COB. Il se déploie en deux actions :

- La première est la constitution et l'animation d'un réseau de référents Violences Sexistes Sexuelles et Intrafamiliales à l'échelle communale. Il a pour objectif d'apporter un soutien, un accueil de proximité et une orientation aux victimes de violences.
- La deuxième est la mise en œuvre de temps forts se déployant sur l'ensemble des EPCI pour informer et/ou former professionnels et tout public aux VSSI.

Les permanences sont effectives :

- A Gourin : le 2ème lundi de chaque mois
- A Guémené : le 4ème jeudi de chaque mois
- A Le Faouët :le 2ème mercredi de chaque mois

Le CDIFF sollicite le renouvellement du conventionnement pour 2026 avec une demande de participation financière similaire.

Pour rappel, en 2025, la participation financière de RMCom s'est élevée à 0,35 €/habitant soit 8.675,45 €.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 4 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **d'approuver le versement d'une participation financière d'un montant de 0.35€/habitant (référence dernier chiffre INSEE en vigueur) au Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) pour l'année 2026 ;**
- **d'autoriser la présidente à signer tous documents afférents.**

Les crédits seront inscrits au budget 2026.

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2025.12.19 11:57:20 +01'00'